

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 70086 Numéro SIREN : 380 906 255 Nom ou dénomination : A 2 DISTRIBUTION "APPAREILS AUTOMATIQUES DE DIS- TRIBUTION"
--

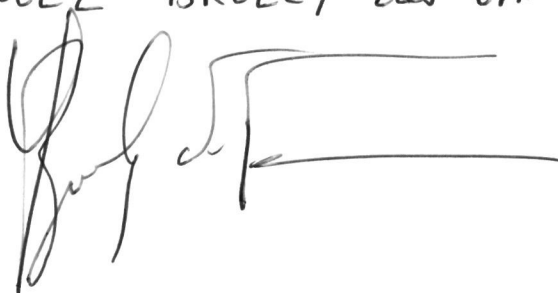
Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2023 sous le numéro de dépôt 2810

SASU A 2 DISTRIBUTION
7 rue du calvaire
77520 MONS-EN-MONTOIS

Période du 1 avril 2021 au 31 mars 2022

Copie certifiée conforme à l'original.

EMMANUEL BRULEY des VARANNE, Président de DAP



TALENZ GROUPE FIDORG

62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS-09

....

BILAN - ACTIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ACTIF	Valeurs au 31/03/22			Valeurs au 31/03/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 303,22	8 197,36	105,86	537,61
Fonds commercial (1)	406 550,00		406 550,00	406 550,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 405 831,12	1 190 001,17	215 829,95	287 913,59
Autres immobilisations corporelles	231 142,57	148 375,75	82 766,82	57 831,05
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 024,00		3 024,00	3 022,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 680,00		14 680,00	3 580,00
TOTAL (I)	2 069 530,91	1 346 574,28	722 956,63	759 434,25
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 401,30		1 401,30	1 427,50
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	153 064,82		153 064,82	152 955,79
Avances et acomptes versés sur commandes	11 911,44		11 911,44	585,14
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	124 568,14		124 568,14	88 917,02
Autres créances (3)	37 141,79		37 141,79	23 252,24
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	434 730,35		434 730,35	491 130,39
Charges constatées d'avance (3)	12 461,54		12 461,54	13 040,50
TOTAL (II)	775 279,38		775 279,38	771 308,58
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	2 844 810,29	1 346 574,28	1 498 236,01	1 530 742,83
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

PASSIF	Valeurs au 31/03/22	Valeurs au 31/03/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 622,45)	7 622,45	7 622,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 594,26	2 594,26
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	119 577,90	260 217,10
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	67 753,64	59 360,80
SITUATION NETTE	197 548,25	329 794,61
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	100 565,68	116 998,26
TOTAL (I)	298 113,93	446 792,87
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	815 482,57	752 458,61
Emprunts et dettes financières diverses (3)	716,00	13 760,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-1 500,00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	247 564,96	174 383,68
Dettes fiscales et sociales	106 295,60	110 740,97
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	30 062,95	18 329,50
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		15 777,20
TOTAL (III)	1 200 122,08	1 083 949,96
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 498 236,01	1 530 742,83
(1) Dont à plus d'un an	547 700,00	646 113,00
(1) Dont à moins d'un an	652 422,08	437 837,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Du 01/04/21 Au 31/03/22	Du 01/04/20 Au 31/03/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 701 017,90	1 512 397,06	188 620,84	12,47
Production vendue (biens et services)	53 000,34	72 956,39	-19 956,05	-27,35
Montant net du chiffre d'affaires	1 754 018,24	1 585 353,45	168 664,79	10,64
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		4 635,00	-4 635,00	-100,00
Autres produits	80,18	1 192,70	-1 112,52	-93,28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 754 098,42	1 591 181,15	162 917,27	10,24
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	419 403,85	339 981,46	79 422,39	23,36
Variation de stocks	-109,03	43 630,27	-43 739,30	-100,25
Achats de matières premières et autres approvis.	25 468,16	23 286,27	2 181,89	9,37
Variation de stocks	26,20	914,47	-888,27	-97,13
Autres achats et charges externes	423 969,24	399 246,41	24 722,83	6,19
Impôts, taxes et versements assimilés	6 940,17	7 865,54	-925,37	-11,76
Salaires et traitements	452 098,58	407 837,26	44 261,32	10,85
Charges sociales	131 575,16	111 772,19	19 802,97	17,72
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	144 507,91	37 291,19	107 216,72	287,51
Autres charges	76 874,28	62 089,49	14 784,79	23,81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 680 754,52	1 433 914,55	246 839,97	17,21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	73 343,90	157 266,60	-83 922,70	-53,36
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	127,65	239,99	-112,34	-46,81
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	127,65	239,99	-112,34	-46,81
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	4 285,56	2 145,31	2 140,25	99,76
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	4 285,56	2 145,31	2 140,25	99,76
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-4 157,91	-1 905,32	-2 252,59	-118,23
RÉSULTAT COURANT^{avt impôts} (I-II+III-IV+V-VI)	69 185,99	155 361,28	-86 175,29	-55,47
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 000,00		2 000,00	
Sur opérations en capital	17 298,16	20 851,46	-3 553,30	-17,04
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	17 032,58	30 554,23	-13 521,65	-44,25
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	36 330,74	51 405,69	-15 074,95	-29,33
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	630,00	1 832,88	-1 202,88	-65,63
Sur opérations en capital	5 900,35	5 863,89	36,46	0,62
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	6 577,74	116 557,40	-109 979,66	-94,36
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	13 108,09	124 254,17	-111 146,08	-89,45
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	23 222,65	-72 848,48	96 071,13	131,88

Du 01/04/2021 au 31/03/2022


TALENZ
 GROUPE FIDORG

 17/62
 Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 1 498 236,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 67 753,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/07/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks sont valorisés selon le dernier prix d'achat connu.

Cette méthode est dérogatoire par rapport au coût moyen pondéré ou à la méthode FIFO. Toutefois, compte tenu d'une rotation rapide des matières premières en stock, le risque lié à la variation des prix dans le temps est très limité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intégration Fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société A 2 DISTRIBUTION fait partie du périmètre d'intégration fiscale

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

du groupe DAP.

A 2 DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 7 622,45 €

11 A rue de la Commune de Paris

77370 NANGIS

RCS MELUN 380 906 255

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2022

*L'an deux mille vingt-deux,
Le trente septembre,
A seize heures*

La Société « **DAP** », Société par Actions Simplifiée au capital de 315 100 €, dont le siège social est situé 1 Rue du Bac – 75007 PARIS, immatriculée au R.C.S de PARIS sous le n°539 220 020, représentée par Monsieur Emmanuel Bruley des Varannes, Président,

Associée Unique et Présidente de la société « **A 2 DISTRIBUTION** », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est situé 7 Rue du Calvaire – 77520 MONS-EN-MONTOIS, immatriculée au R.C.S de MELUN sous le n°380 906 255,

1) Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- ✓ Lecture du rapport sur les conventions entre la société et ses dirigeants ou associés
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31/03/2022** et quitus au Président
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice social
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- ✓ La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes
- ✓ Les comptes annuels arrêtés au **31/03/2022**
- ✓ Le rapport du commissaire aux comptes
- ✓ Le texte du projet des résolutions

La société BECOUZE, Commissaire aux comptes de la société, est absente et excusée.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31**

mars 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 mars 2022**.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **67 753,64 €** de la façon suivante :

❖ Bénéfice distribuable

✓ Résultat de l'exercice	67 753,64 €
✓ Compte « Report à Nouveau »	<u>119 577,90 €</u>
✓ Total	187 331,54 €

❖ Affectation du résultat distribuable

✓ Dividendes	120 000,00 €
✓ Au compte « Report à Nouveau »	67 331,54 €

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICES CLOS</u>	<u>DIVIDENDES</u>
31/03/2021	200 000 €
31/03/2020	100 000 €
31/03/2019	246 944,60 €

L'Associée Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire au sens de l'article 39-4 du CGI n'a été constatée au cours de l'exercice social.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé.

L'Associée Unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique ratifie la rémunération de la Société DAP en sa qualité de Présidente.

CINQUIEME DECISION

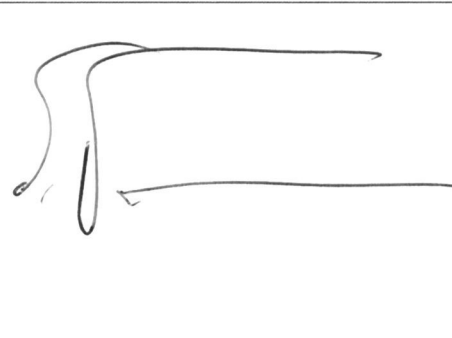
L'Associée Unique constate la fin des mandats des Commissaires aux comptes titulaire « BECOUZE », SAS sis 1 rue de Buffon 49100 ANGERS immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 323 470 427 et suppléant « AUDIT FINANCE ET TRAVAUX D'EXPERTISE COMPTABLE AUFITEC » SARL, sis 110 rue Michel Ange 75016 PARIS, 16^e arrondissement immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 420 470 361, la Société « A 2 DISTRIBUTION » ne dépassant pas deux des trois seuils exigés pour la nomination de Commissaire aux comptes, il n'y a pas lieu à renouvellement.

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société DAP,
Représentée par Emmanuel Bruley des Varannes, Président



S.A.S.U. A2 DISTRIBUTION**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022****RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SOMMAIRE

PAGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

1 à 4

COMPTES ANNUELS

. Bilan Actif-Passif
. Compte de résultat
. Annexe

5 - 6
7 - 8
9 à 22

S.A.S.U. A2 DISTRIBUTION

Adresse : 11, rue de la Commune de Paris
77327 NANGIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2022

A l'attention de l'associée unique de la société A2 DISTRIBUTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2 DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 30 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE

Gilles de LAVALLADE

✓ Signe et certifie par yousign 

G. de LAVALLADE
Associé

Ce rapport comprend 22 pages.

BILAN - ACTIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ACTIF	Valeurs au 31/03/22			Valeurs au 31/03/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 303	8 197	106	538
Fonds commercial (1)	406 550		406 550	406 550
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 405 831	1 190 001	215 830	287 914
Autres immobilisations corporelles	231 143	148 376	82 767	57 831
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 024		3 024	3 022
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 680		14 680	3 580
TOTAL (I)	2 069 531	1 346 574	722 957	759 434
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 401		1 401	1 428
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	153 065		153 065	152 956
Avances et acomptes versés sur commandes	11 911		11 911	585
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	124 568		124 568	88 917
Autres créances (3)	37 142		37 142	23 252
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	434 730		434 730	491 130
Charges constatées d'avance (3)	12 462		12 462	13 041
TOTAL (II)	775 279		775 279	771 309
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 844 810	1 346 574	1 498 236	1 530 743
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

PASSIF	Valeurs au 31/03/22	Valeurs au 31/03/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 594	2 594
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	119 578	260 217
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	67 754	59 361
SITUATION NETTE	197 548	329 795
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	100 566	116 998
TOTAL (I)	298 114	446 793
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	815 483	752 459
Emprunts et dettes financières diverses (3)	716	13 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-1 500
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	247 565	174 384
Dettes fiscales et sociales	106 296	110 741
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	30 063	18 330
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		15 777
TOTAL (III)	1 200 122	1 083 950
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 498 236	1 530 743
(1) Dont à plus d'un an	547 700	646 113
(1) Dont à moins d'un an	652 422	437 837
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES DE RÉSULTAT

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Du 01/04/21 Au 31/03/22	Du 01/04/20 Au 31/03/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 701 018	1 512 397	188 621	12,47
Production vendue (biens et services)	53 000	72 956	-19 956	-27,35
Montant net du chiffre d'affaires	1 754 018	1 585 353	168 665	10,64
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		4 635	-4 635	-100,00
Autres produits	80	1 193	-1 113	-93,28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 754 098	1 591 181	162 917	10,24
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	419 404	339 981	79 422	23,36
Variation de stocks	-109	43 630	-43 739	-100,25
Achats de matières premières et autres approvis.	25 468	23 286	2 182	9,37
Variation de stocks	26	914	-888	-97,13
Autres achats et charges externes	423 969	399 246	24 723	6,19
Impôts, taxes et versements assimilés	6 940	7 866	-925	-11,76
Salaires et traitements	452 099	407 837	44 261	10,85
Charges sociales	131 575	111 772	19 803	17,72
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	144 508	37 291	107 217	287,51
Autres charges	76 874	62 089	14 785	23,81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 680 755	1 433 915	246 840	17,21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	73 344	157 267	-83 923	-53,36
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	128	240	-112	-46,81
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	128	240	-112	-46,81
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	4 286	2 145	2 140	99,76
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	4 286	2 145	2 140	99,76
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-4 158	-1 905	-2 253	-118,23
RÉSULTAT COURANT	69 186	155 361	-86 175	-55,47
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 000		2 000	
Sur opérations en capital	17 298	20 851	-3 553	-17,04
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	17 033	30 554	-13 522	-44,25
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	36 331	51 406	-15 075	-29,33
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	630	1 833	-1 203	-65,63
Sur opérations en capital	5 900	5 864	36	0,62
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	6 578	116 557	-109 980	-94,36
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	13 108	124 254	-111 146	-89,45
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	23 223	-72 848	96 071	131,88

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

37 TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 1 498 236,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 67 753,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/07/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks sont valorisés selon le dernier prix d'achat connu. Cette méthode est dérogatoire par rapport au coût moyen pondéré ou à la méthode FIFO. Toutefois, compte tenu d'une rotation rapide des matières premières en stock, le risque lié à la variation des prix dans le temps est très limité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Intégration Fiscale

Depuis l'exercice ouvert le 01/04/2016, la société A 2 DISTRIBUTION fait partie du périmètre d'intégration fiscale

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

du groupe DAP.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	414 853		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			1 375 373		55 653
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers		146 401		47 510
		Matériel de transport		165 392		161
		Matériel de bureau & info., mobilier		13 282		5 483
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL III			1 700 448		108 806	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			3 022		2
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			3 580		11 100
	TOTAL IV			6 602		11 102
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			2 121 903		119 908	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'étps, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				414 853	
CORP.	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat.	outillage indus.			25 194	1 405 831	
		Instal. géné., agencts, aménagts d.			146 401	47 510	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				165 552	
		Mat.bureau, info., mob.			685	18 081	
		Emballages récup. div.					
		Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes						
		TOTAL III			172 281	1 636 974	
FIN.	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations					3 024	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					14 680	
			TOTAL IV				17 704
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			172 281	2 069 531	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		7 766	432		8 197
TOTAL		7 766	432		8 197
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques	matériel et outil. industriels	1 087 459	121 836	19 294	1 190 001
	Inst. générales agencem. amén. div.	136 093	10 682	146 401	374
Autres immos	Matériel de transport	120 499	15 438		135 937
corporelles	Mat. bureau et informatique, mob.	10 653	2 098	685	12 065
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 354 703	150 054	166 380	1 338 377
TOTAL GENERAL		1 362 469	150 486	166 380	1 346 574

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. Immo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						17 033
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
TOTAL							17 033
Frais d'acquisition de titres de participations		600					600
TOTAL GÉNÉRAL		600					17 033
Total général non ventilé			600			17 033	-16 433
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	152 955,79	982 572,71	982 463,68	153 064,82
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 427,50	12 486,94	12 513,14	1 401,30
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	154 383,29	995 059,65	994 976,82	154 466,12

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		14 680		14 680
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		124 568	124 568	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		795	795	
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat & autres		23 388	23 388	
	coll. publiques		782	782	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés (2)		5 345	5 345	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		6 832	6 832	
	Charges constatées d'avance		12 462	12 462	
	TOTAUX		188 851	174 171	14 680
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 462
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 462

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	39 163
Autres créances	1 577
Disponibilités	
TOTAL	40 740

CAPITAUX PROPRES

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500,00	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	815 483	267 783	547 700	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		716	716		
Fournisseurs & comptes rattachés		247 565	247 565		
Personnel & comptes rattachés		36 791	36 791		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		61 247	61 247		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	5 746	5 746		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	2 513	2 513		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		30 063	30 063		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 200 122	652 422	547 700	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	136 899			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	167
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 519
Dettes fiscales et sociales	50 129
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	94 816

ENGAGEMENTS

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 19 859,75 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.85 %

Table de mortalité table INSEE TD 88-90

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<i>NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE</i>	97 000					97 000
TOTAL (1)	97 000					97 000
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	97 000					97 000